



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle le 10 février 2017

POLLUTION HYDROCARBURE SUR LE SITE PICOTY A LA ROCHELLE Point de situation au vendredi 10 février 2017

Depuis la détection d'une fuite de carburant sans plomb 95 sur une canalisation enterrée sur le site de la société PICOTY, implantée à La Pallice, **plusieurs actions ont été menées par les services de l'Etat**, dans le cadre de l'arrêté pris par le préfet le 3 février 2017, en lien avec **l'exploitant du site** et avec le concours de **la Ville et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle**.

Le préfet de la Charente-Maritime **a enjoint l'exploitant de ces installations d'engager les investigations** permettant de cerner la zone polluée. Les services de l'Etat spécialisés (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement DREAL) sont en contact quotidien avec le directeur du site. L'ensemble des mesures correctives engagées par l'exploitant se fait **sous le contrôle des services de l'État**. De même, la reprise des activités sur le sans plomb 95 sera conditionnée à l'autorisation du préfet.

Les services de l'Etat ont **organisé plusieurs réunions de coordination** avec les représentants de la Mairie, de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, du Grand Port Maritime et de l'exploitant sur les moyens techniques et l'information à apporter aux habitants. Un point quotidien est effectué entre leurs services.

Plusieurs dispositions techniques sont mises en œuvre :

- L'exploitant a pris immédiatement des mesures pour **stopper la fuite et mettre en sécurité les installations**. En parallèle, il mène des **investigations techniques** pour caractériser la zone impactée par la pollution et identifier la direction du déplacement de la pollution.
- Les **dispositifs de mesure (piézomètres) déjà existants sur le site ont permis de commencer le pompage** des hydrocarbures. **4 nouveaux piézomètres** seront opérationnels pour compléter le dispositif de surveillance et de pompage dès mardi 14 février prochain.
- **Du matériel spécialisé de forage** sera également acheminé et mis en place en début de semaine prochaine afin de commencer un pompage de plus fort débit dès le 20 février.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Yann TOUVERON - 05.46.27.43.05 - 06 87 70 52 35
Nathalie DORNAT - 05.46.27.43.25
Standard - 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

- Dès ce matin, les techniciens de la société Iddea, travaillant pour Picoty, ont commencé **les visites en porte-à-porte des habitations** situées dans la zone sud-ouest du dépôt Picoty, qui pourraient être potentiellement touchées par la pollution. Ils proposent aux habitants une visite de **contrôle de leurs puits ou caves**. **En cas d'absence**, ils déposent un flyer avec leurs coordonnées pour réaliser une nouvelle visite. A ce stade, les premières mesures effectuées n'ont révélé aucun problème.

L'information des riverains :

- **Un numéro vert gratuit dédié 0800 08 12 17** et une adresse mail depot@picoty.fr ont été mis en place par l'exploitant pour répondre aux interrogations des riverains.
- La **distribution d'un document d'information** auprès des habitants situés dans la zone sud-ouest du dépôt Picoty a été organisée **par les services de la Ville dès le jeudi 9 février** afin de les prévenir de la mise en place d'un numéro vert et des moyens d'information disponibles.

L'ensemble de ces actions est mis en œuvre avec le concours de **la Ville et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle**.

Des points d'information réguliers sur l'évolution de la situation seront effectués.
